

Monsieur le Député Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous sommes à un des moments forts de la vie de notre commune. Vous nous demandez aujourd'hui, Monsieur le Maire, d'approuver lors de ce Conseil municipal, le projet de budget de l'exercice 2009.

Ce budget est le reflet de l'ensemble des actions menées par votre équipe municipale, reconduite dans ses attributions à l'issue des élections de mars 2008. Il s'y exprime des intérêts légitimes et parfois contradictoires. C'est un acte qui s'inscrit dans le temps.

Sans entrer dans le détail de ratios divers que tout le monde maîtrise très bien, je préfère diriger mon commentaire sur des aspects plus généraux.

La lecture de ces comptes laisse apparaître un nombre de dépenses dont le caractère incompressible influe sur l'équilibre budgétaire. Ces dépenses sont la conséquence et l'expression de choix politique qui ont été mis en œuvre au cours des différentes mandatures, de travaux réalisés depuis ou en cours de réalisation. Mais aussi des projets à venir résultants dans les orientations budgétaires. Il s'y réfère à des politiques d'équipements, la mise en œuvre de grands travaux de type culturels réalisés avec le concours du Conseil Général, mais aussi Régional.

L'autonomie financière de notre ville est fortement liée aux dotations allouées par l'Etat. Le désengagement de ce dernier est réel et structurel. Ses dotations vont diminuer. La réforme en préparation demandera aux collectivités plus d'autogestion et une autonomie financière plus importante.

Les collectivités locales sont entrées dans une période tendue, caractérisée par une diminution des marges de manœuvre et une faible lisibilité sur l'avenir. Il me paraît indispensable de rester vigilant sur des coûts de fonctionnement trop élevés, liés à ces différents investissements qui risqueraient à terme de mettre en péril l'équilibre budgétaire. Enfin, l'endettement, sans être alarmant, ne se situe pas dans une moyenne rassurante.

Il y a des éléments favorables dans ce budget. Les taux d'imposition resteront inchangés et il n'y aura pas de recours à l'emprunt en 2009.

Des efforts ont été consentis sur une augmentation modérée des différents services publics.

J'ai noté que vous vous engagiez à accroître les crédits alloués au Centre Communal d'Action Social si la dégradation de la situation économique l'exigeait.

Je resterai très vigilant à ce qu'un effort soit réalisé en faveur d'une action soutenue et étendue des actions en matière de développement durable et plus particulièrement du bilan carbone.

Un PLU sera prochainement mise en place. Il est nécessaire.

Je souhaite que ce PLU s'établisse en concertation avec la population, accompagné d'un important travail de communication envers les citoyens. Un PLU au sein duquel est intégrée l'approche environnementale d'urbanisme, en partenariat avec la région et l'ADEME, avec de grandes questions telles que les sites à urbaniser, la typologie d'habitat, la place des piétons et cyclistes, la gestion des déchets entre autres. Ce travail

devant aboutir à l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable (le PADD).

Le Conseil d'Agglomération de commune est un outil de gestion qui permet d'optimiser les forces de chacune des villes qui en est membre et de réaliser des économies d'échelle. Ainsi en a voulu le législateur. Beaucoup des décisions qui sont prises lors de ces commissions impactent la vie quotidienne des châtenaisiens. La multiplication des transferts de compétences en est la complète illustration.

Membre de ce conseil, j'ai à cœur de travailler de façon constructive au débat d'idées et d'offrir une voie originale qui permette une veille pragmatique et dépassionnée.

Pour cette raison et parce que de plus en plus de décisions se prennent à l'extérieur de ce Conseil, il m'apparaît qu'un représentant issu des minorités siège au sein de la Communauté d'Agglomération ne seraient-ce que pour dégonfler l'aspect politique sous-jacent qu'incarne inévitablement une telle instance en respectant le pluralisme démocratique. Sans rappeler les circonstances qui ont abouti à cela, la question reste posée.

Je souhaite aussi qu'une fenêtre démocratique plus large puisse s'ouvrir aux membres des minorités et qu'ils soient impliqués plus directement dans les instances municipales.

Nous avons donc à nous prononcer sur le budget municipal 2009. C'est un acte politique majeur qui traduit les orientations et les choix de l'équipe municipale en place ; il est également l'acte qui généralement marque la frontière entre Majorité et Opposition.

En tant que membre élu d'opposition du Conseil municipal je ne suis pas tenu à une solidarité d'engagement, comme le sont tous les membres de la majorité.

Sans vouloir faire obstacle symboliquement à un nécessaire et indispensable soutien à l'amélioration de nos finances communales ; sans pour autant donner un blanc-seing à l'équipe en charge de l'exécutif, en tant qu'élu du Mouvement Démocrate ouvert et responsable, j'exprime un vote d'abstention sur cette délibération. Une abstention constructive pour le présent, et pour l'avenir.

Mon vote s'inscrit dans la continuité et la cohérence de mes positions antérieures, assortissant mon vote de cette déclaration formelle

Merci de votre attention.